



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
PROCÈS-VERBAL**

LE 8 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue au 1371, rue du Centenaire à La Conception, le lundi huit décembre deux mille vingt-cinq (8 décembre 2025) à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

- Le conseiller, Monsieur Richard Harland, poste numéro 1
- Le conseiller, Monsieur André Leduc, poste numéro 2
- Le conseiller, Monsieur Michel Binette, poste numéro 3
- La conseillère, Madame Christelle Brassard, poste numéro 4
- Le conseiller, Monsieur Georges Bélec, poste numéro 6

Est absente :

La conseillère, Madame Roxanne Lajoie, poste numéro 5

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Gaëtan Castilloux, et en conformité aux dispositions du *Code municipal de la province de Québec*.

Madame Josiane Alarie, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Un avis de convocation a été signifié par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Josiane Alarie, à tous les membres du conseil municipal dans les délais prévus par la Loi.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE – BUDGET 2026
8 DÉCEMBRE 2025**

LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATIONS

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
- 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026**
- 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2026-2027-2028**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**



1. **RÉS.2025-12-307**

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents, d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 19 h 00.

Il est constaté aux fins de la présente que les conseillers absents le cas échéant ont été dûment convoqués, tel que requis par le code municipal.

ADOPTÉE

2. **RÉS.2025-12-308**

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT QUE

la directrice générale et greffière-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions de la Loi.

Il est proposé par le conseiller Michel Binette
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE le conseil déclare la séance extraordinaire convoquée et constituée.

ADOPTÉE

3. **RÉS.2025-12-309**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

4. **RÉS.2025-12-310**

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

CONSIDÉRANT QUE

le conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 et qu'un avis public a été publié le 28 novembre 2025 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT

les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par la conseillère Christelle Brassard
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE le conseil accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026, telles que présentées à l'annexe A du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

ADOPTÉE



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Pour préparer le budget 2026, la Municipalité a dû composer avec deux réalités : une inflation persistante et la capacité de payer des contribuables. Comme notre principale source de revenus demeure les taxes foncières, le ralentissement du développement immobilier et la hausse générale des coûts exercent une pression importante sur nos finances.

Cette année, plusieurs dépenses incontournables augmentent fortement : les quotes-parts de la Sûreté du Québec (+ 50 700 \$), de la Ville de Mont-Tremblant pour la sécurité incendie (+ 63 500 \$) et de la MRC des Laurentides (+ 22 250 \$). À elles-seules, ces hausses entraînent une augmentation d'environ 2.6% des comptes de taxes des immeubles de La Conception, ce qui représente une augmentation d'un peu plus de 60\$ pour une propriété d'une valeur de 400 000 \$, tant pour les propriétés avec les services de base, que les propriétés desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout.

À cela s'ajoutent d'autres hausses de coûts incontournables : la rémunération tant du personnel que des élus, l'assurance générale, l'électricité, les services et les matériaux pour l'entretien des actifs de la municipalité. La charge d'intérêts sur les dettes est aussi un élément significatif du budget 2026 avec la fin des projets majeurs de construction du garage municipal et du réaménagement et agrandissement de l'hôtel de ville et du financement à long terme qui en résulte.

Malgré ce contexte, l'environnement, la santé et le bien-être de la communauté, les loisirs, les parcs, et la culture, demeurent au cœur de l'action du conseil municipal.

Le tout se traduit donc par une hausse de 6.8% du budget des revenus de taxes. Ceci inclut la hausse de 1,8% des revenus de la taxe foncière générés par la croissance de la richesse foncière imposable, l'indexation de 4.9% du taux de la taxe foncière générale, le taux de base passant de 0.406\$ à 0.426\$ par 100\$ d'évaluation, une indexation de la tarification pour la quote-part S.Q. de 12% et de la tarification pour la quote-part sécurité incendie de la ville de Mont-Tremblant de 19%. Finalement, les autres taxes et tarifications pour la gestion des matières résiduelles, les projets environnement (taxe verte) et les taxes de secteurs pour les services d'eau potable et eaux usées sont demeurées aux mêmes taux ou ont varié de façon très minime.

Le conseil municipal et la direction ont déployé des efforts considérables pour limiter l'impact financier sur les contribuables. Ainsi, pour une maison évaluée à 400 000 \$, l'augmentation sera d'environ 120 \$ tant pour les propriétés avec les services de base, que les propriétés desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Le maire

5. RÉS.2025-12-311

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QUE

le conseil municipal doit adopter un programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2026-2027-2028 et qu'un avis public a été publié le 28 novembre 2025 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT

le projet de programme triennal des immobilisations soumis;



CONSIDÉRANT

les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Michel Binette
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE le conseil accepte et adopte le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2026-2027-2028, tel que présenté à l'annexe B du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents posent leurs questions.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

RÉS.2025-12-312

Il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 17.

ADOPTÉE

Mme Josiane Alarie
Directrice générale et
greffière-trésorière

M. Gaëtan Castilloux
Maire

Je, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

M. Gaëtan Castilloux,
Maire



Annexe A

ANNEXE A
Budget 2026

	Budget 2025	Budget 2026
Revenus		
Fonctionnement		
Taxes	5 296 725 \$	5 655 152 \$
Paiements tenant lieu de taxes	71 013 \$	77 511 \$
Transferts	470 682 \$	377 659 \$
Services rendus	152 293 \$	156 790 \$
Imposition de droits	281 600 \$	355 400 \$
Amendes et pénalités	17 500 \$	17 900 \$
Intérêts	104 000 \$	117 730 \$
Autres revenus	25 250 \$	23 550 \$
Total revenus de fonctionnement	6 419 064 \$	6 781 693 \$
Charges		
Administration générale	1 210 133 \$	1 253 874 \$
Sécurité publique	1 002 644 \$	1 082 109 \$
Transport	1 973 867 \$	2 096 253 \$
Hygiène du milieu	555 567 \$	545 374 \$
Santé et bien-être	19 311 \$	40 554 \$
Aménagement, urbanisme et développement	599 409 \$	658 196 \$
Loisirs et culture	557 489 \$	574 742 \$
Frais de financement	180 393 \$	280 115 \$
Amortissement des immobilisations	768 900 \$	961 009 \$
Total charges	6 867 713 \$	7 492 224 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(448 649) \$	(710 531) \$
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations	768 900 \$	961 009 \$
Propriétés destinées à la revente	- \$	- \$
Financement	(214 551) \$	(228 597) \$
Affectations	(105 701) \$	(21 881) \$
Total conciliation à des fins fiscales	448 648 \$	710 531 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	0 \$

Procès-verbaux de la Municipalité de La Conception



Annexe B

ANNEXE B
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

		Coût	2026	2027	2028	Financement
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS						
Administration	Réaménagement et agrandissement hôtel de ville	70 000 \$	70 000 \$	- \$	- \$	(5),(7)
	Mobilier et équipements informatiques	10 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	(8)
		80 500 \$	73 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	
Transport	Infrastructures routières - Pavage et rechargement	134 000 \$	68 000 \$	33 000 \$	33 000 \$	(7),(8)
	Infrastructures routières - Réfection tronçon rte des Érables	500 000 \$	500 000 \$	- \$	- \$	(6),(7)
	Infrastructures routières - Réfection tronçon rte des Tilleuls	180 000 \$	- \$	180 000 \$	- \$	(5),(7)
	Infrastructures routières - Réfection tronçon rte des Tulipes	3 480 000 \$	3 480 000 \$	- \$	- \$	(6),(7)
	Infrastructures routières - Ponceau majeur Tulipes	550 000 \$	- \$	550 000 \$	- \$	(5),(7)
	Infrastructures routières - Ponceau Frênes Blancs	90 000 \$	90 000 \$	- \$	- \$	(4),(7)
	Travaux correctif exutoire pluvial Acajou vers Rivière Rouge	15 000 \$	15 000 \$	- \$	- \$	(8)
	Infrastructures routières - Ponceau chemin Pimbina	40 000 \$	40 000 \$	- \$	- \$	(4),(8)
	Infrastructures routières - chemin de La Station	2 920 000 \$	2 920 000 \$	- \$	- \$	(6),(7)
	Infrastructures routières - rte Montagne d'Argent	7 000 000 \$	- \$	- \$	7 000 000 \$	(2),(6),(7)
	Matériel roulant et équipements	850 000 \$	270 000 \$	380 000 \$	200 000 \$	(1)
	Lampadaires rue du Centenaire	96 000 \$	96 000 \$	- \$	- \$	(1)
		15 855 000 \$	7 479 000 \$	1 143 000 \$	7 233 000 \$	
Hygiène du milieu	Amélioration système de pompes - Usine d'épuration	1 000 000 \$	- \$	- \$	1 000 000 \$	(7)
		800 000 \$	- \$	- \$	800 000 \$	(7)
		1 800 000 \$	- \$	- \$	1 800 000 \$	
Loisirs , culture et Parcs	Parcs - Mobilier urbain et modules de jeux	150 000 \$	130 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	(3)
	Mobiliers et équipements camp de jour	3 000 \$	3 000 \$	- \$	- \$	(3),(5),(7)
		153 000 \$	133 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	
		17 888 500 \$	7 685 500 \$	1 156 500 \$	9 046 500 \$	
FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS						
(1) Fonds de roulement		946 000 \$	366 000 \$	380 000 \$	200 000 \$	
(2) Fonds local de voirie		500 000 \$	- \$	- \$	500 000 \$	
(3) Fonds de parcs et terrains de jeux		150 000 \$	130 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	
(4) Fonds de la taxe verte		65 000 \$	65 000 \$	- \$	- \$	
(5) Surplus accumulés		305 000 \$	50 000 \$	255 000 \$	- \$	
(6) Emprunts à long terme		5 070 000 \$	2 070 000 \$	- \$	3 000 000 \$	
(7) Subventions		10 769 000 \$	4 928 000 \$	508 000 \$	5 333 000 \$	
(8) Budget d'opérations		83 500 \$	76 500 \$	3 500 \$	3 500 \$	
		17 888 500 \$	7 685 500 \$	1 156 500 \$	9 046 500 \$	